

## LES COMMÉMORATIONS DE LA DESTRUCTION DES JUIFS D'EUROPE AU MÉMORIAL DU MARTYR JUIF INCONNU DU MILIEU DES ANNÉES 1950 À LA FIN DES ANNÉES 1960

par Simon Perego<sup>1</sup>

Au début des années 1950, Isaac Schneersohn, fondateur du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC)<sup>2</sup>, propose la construction à Paris d'un mémorial dédié aux victimes du génocide perpétré par l'Allemagne nazie contre les Juifs d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce projet soulève, pour différentes raisons, de vives oppositions et conduit l'État d'Israël à riposter par la création d'une institution « concurrente », Yad Vashem<sup>3</sup>. Mais Schneersohn persévère : le 30 octobre 1956, le Mémorial du martyr juif inconnu est inauguré à Paris, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement, au numéro 17 de la rue Geoffroy-l'Asnier. Pour ce lieu, c'est le début d'une activité commémorative qui perdure jusqu'à aujourd'hui.

Selon une définition de Robert Frank, « une commémoration est une remémoration collective autour d'un événement ou d'un personnage, tendant à rassembler une communauté à l'occasion de l'anniversaire de cet événement ou de ce personnage<sup>4</sup> ». Dans le cas du Mémorial du martyr juif inconnu, les commémorations peuvent donc être définies comme des remémorations collectives autour du

---

1. Agrégé d'histoire et diplômé de l'IEP de Paris, Simon Perego est doctorant contractuel au Centre d'histoire de Sciences Po. Il prépare actuellement une thèse sur la mémoire de la Shoah au sein du monde juif dans la France des années 1950 et 1960.

2. Sur la fondation clandestine du CDJC à Grenoble en avril 1943, voir Renée POZNANSKI, « La création du centre de documentation juive contemporaine en France », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 63, 1999, p. 51-64. Sur son activité dans les années 1950 et 1960, je me permets de renvoyer à mon mémoire de master 2 : *Histoire, justice, mémoire : le Centre de documentation juive contemporaine et le Mémorial du martyr juif inconnu, 1956-1969*, IEP Paris, sous la direction de Claire Andrieu, 2007, 358 pages (prix Marcel Paul 2008).

3. Sur ce point, voir Annette WIEVIORKA, « Un lieu de mémoire et d'histoire : le Mémorial du martyr juif inconnu », *Revue de l'université de Bruxelles*, n° 1-2, 1987, p. 107-132.

4. Robert FRANK, « La mémoire empoisonnée », in Jean-Pierre AZÉMA et François BÉDARIDA (dir.), *La France des années noires*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 2000, tome 2, p. 560.

génocide des Juifs, tendant à ressembler en premier lieu la communauté juive à l'occasion de dates choisies pour commémorer ce génocide. Cette définition gagne à être complétée par celle de Gérard Namer selon qui « commémorer, c'est, pour un notable légitimé, organiser une dramaturgie de la mémoire destinée à un public par le moyen d'un rituel<sup>5</sup> ». Si cette définition a le mérite de souligner la pluralité des acteurs de la commémoration et des rôles qu'ils se répartissent pour la faire advenir, il convient d'y ajouter une dimension spatio-temporelle. J'accorderai en effet une grande importance au lieu dans lequel les commémorations se déroulent – leur analyse ne pouvant faire l'économie d'une compréhension fine des significations dont est porteur l'espace dans lequel elles s'inscrivent – et je tâcherai d'envisager ces cérémonies dans une triple temporalité : en amont, le temps de la négociation des contenus et des formes de la commémoration ; le moment de la cérémonie en lui-même ; et, en aval, le « retour sur expérience » exprimé par certains acteurs.

L'étude des commémorations constitue un champ privilégié de l'histoire de la mémoire. Mais si l'analyse de cette pratique sociale – mise en scène, en mots et en gestes des représentations du passé – s'impose souvent à qui veut étudier la « mémoire » d'un événement, cette étape ne permet cependant d'étudier qu'un certain niveau de mémoire, celui de la production « par le haut » de discours et d'interprétations, dans le cadre des « formes les plus étroitement institutionnelles de la présence du passé<sup>6</sup> » que sont les commémorations. C'est là une limite, assumée, de mon analyse : il s'agira ici de s'intéresser aux représentations du génocide des Juifs, mais plus précisément à celles proposées publiquement par les porte-parole autorisés de « la » communauté juive, à commencer par les dirigeants du Mémorial qui tentent, au cours de la période étudiée, de s'imposer comme organisateurs légitimes de commémorations. Tributaire de ses sources – les

---

5. Gérard NAMER, « La confiscation sociopolitique du besoin de commémorer », in Christian COQ (dir.), *Travail de mémoire, 1914-1998*, Paris, Autrement, coll. « Mémoires », 1999, p. 175.

6. Marie-Claire LAVABRE, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, n° 7, avril 2000, p. 54. Maud S. Mandel parle, quant à elle, des « *visible manifestations of memory* » (Maud S. MANDEL, *In the Aftermath of Genocide. Armenians and Jews in Twentieth-Century France*, Durham et Londres, Duke University Press, 2003, p. 7).

archives privées du CDJC et du Mémorial –, mon étude se veut donc d'abord une analyse des mises en récit publiques du génocide, formulées par le verbe et le geste, une étude du « choix du passé<sup>7</sup> » opéré dans les évocations de la persécution et de l'extermination. Mais cet article ne se limitera pas pour autant à la seule analyse des stratégies mémorielles développées par des acteurs sociaux ou politiques. Car si l'on envisage le groupe comme « système de relations entre individus où les dirigeants et responsables, pour être porte-parole, témoins autorisés, ordonnateurs peut-être des usages politiques du passé ou entrepreneurs d'identité, n'en restent pas moins partie du tout, partie d'un ensemble social porteur d'expériences partagées<sup>8</sup> », il faut alors considérer que ces « entrepreneurs de mémoire<sup>9</sup> » peuvent bien dire quelque chose de la « mémoire » qui ne se limiterait pas à sa seule dimension instrumentale – certes indéniable – et qu'il faut chercher dans le faisceau des représentations partagées de l'événement proposées lors des cérémonies organisées rue Geoffroy-l'Asnier entre 1956 et 1969, une période dont il s'agit de saisir la spécificité.

Le choix de cet intervalle chronologique s'explique à un double niveau. Tout d'abord, à l'échelle du Mémorial du martyr juif inconnu, ces années présentent une forte cohérence : en 1956, avec l'inauguration du monument et l'installation dans ses locaux du CDJC, Isaac Schneersohn a mené son projet à maturité ; en 1969, sa disparition prive les deux institutions de leur père fondateur. À une autre échelle, les années 1956-1969 s'insèrent dans un moment spécifique de la « mémoire » de la destruction des Juifs d'Europe dont les grands jalons ont notamment été posés, pour le cas français, par Annette Wieviorka<sup>10</sup>. Si, dans les années 1950 de la guerre froide, « la mémoire du nazisme, celle des camps et celle du génocide atteignent

---

7. Voir Marie-Claire LAVABRE, « Du poids et du choix du passé : lecture critique du "syndrome de Vichy" », in Denis PESCHANSKI, Michael POLLAK et Henry ROUSSO (dir.), *Histoire politique et sciences sociales*, Bruxelles, Complexe, coll. « Questions au XX<sup>e</sup> siècle », 1991, p. 265-278.

8. Marie-Claire LAVABRE et Danielle TARTAKOWSKY, « Introduction », in Claire ANDRIEU, Marie-Claire LAVABRE et Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *Politiques du passé*, Aix-en-Provence, PUP, 2006, p. 192.

9. Michael POLLAK, « Mémoire, oubli, silence », in Michael POLLAK, *Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire*, Paris, Métailié, 1993, p. 30.

10. Voir notamment Annette WIEVIORKA, « La construction de la mémoire du génocide en France », *Le Monde juif*, n° 149, 1993, p. 23-38 ; Annette WIEVIORKA, « La mémoire de la Shoah », *Les Cahiers français*, n° 303, 2001, p. 83-88.

leur étiage<sup>11</sup> », c'est seulement dans les années 1960 que ce thème commence vraiment à émerger dans l'espace public. Tout d'abord avec le procès Eichmann, précédé en France par les succès littéraires d'Anna Langfus et d'André Schwartz-Bart, puis surtout avec la crise multiforme que connaît le judaïsme français en 1967<sup>12</sup>. Car c'est bien l'année 1967 qui, en France, est unanimement reconnue comme le moment décisif pour l'affirmation ultérieure de la « mémoire » du génocide<sup>13</sup>. Dans la période qui précède ce « tournant », l'activité commémorative de la rue Geoffroy-l'Asnier semble donc bien isolée. Mais ces considérations participent de ce que l'on peut appeler le « paradigme de l'émergence » qui domine les études sur l'histoire de la « mémoire de la Shoah », souvent soucieuses de dater le surgissement de l'événement dans l'espace public. Ainsi, c'est parce que l'on place la focale au niveau national, en cherchant à voir pourquoi la « mémoire » du génocide des Juifs peine à s'imposer sur la scène publique, que l'on considère souvent les années 1950 et 1960 comme « le temps du silence<sup>14</sup> ». Le constat, tout à fait valide, d'une absence de la « mémoire » du génocide dans l'espace public ne préjuge pourtant en rien de l'existence, « en interne », d'une « mémoire juive ». Et à cet égard, le Mémorial du martyr juif inconnu et les commémorations qui y sont organisées constituent un poste d'observation privilégié pour apprécier les capacités d'autonomie d'une appréhension spécifique – mais non hermétique – du génocide au sein du monde juif, même si le contexte global ne lui offre pas encore d'écho en dehors du groupe émetteur.

C'est en partant de ces présupposés que je tâcherai tout d'abord de décrypter la diversité des rituels commémoratifs et des représentations dont ils sont porteurs avant d'étudier les tensions que révèlent et suscitent les commémorations organisées au Mémorial du martyr juif.

---

11. Annette WIEVIORKA, « La construction de la mémoire du génocide en France », *art. cit.*, p. 28.

12. On ajoutera à ces différentes étapes pointées par Annette Wieviorka la controverse déclenchée en 1966 par le livre de Jean-François Steiner, *Treblinka*, et magistralement analysée par Samuel MOYN, *A Holocaust Controversy. The Treblinka Affair in Postwar France*, Waltham, Brandeis University Press, 2005, 220 pages.

13. Henry Rouso évoque ainsi le tournant de 1967 dans la « renaissance d'une mémoire juive » : Henry ROUSSO, *Le Syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, coll. « Points histoire », 1990, p. 155.

14. Nicole LAPIERRE, « Le cadre référentiel de la Shoah », *Ethnologie française*, vol. 37, n° 3, 2007, p. 476.

### **Les commémorations : un même mot pour des réalités différentes**

Dans l'immédiat après-guerre, comme le dit Annette Wiewiorka, « la communauté juive organisée n'a pas oublié de commémorer ses morts tant par la célébration publique que par l'érection de monuments<sup>15</sup> ». Si l'œuvre commémorative déployée au Mémorial à partir de 1956 n'est donc pas inédite, peut-on tout de même affirmer avec Serge Barcellini que le Mémorial « s'impose [...] dans la création d'un modèle propre aux cérémonies commémoratives juives<sup>16</sup> » ? Peut-être, mais à condition de prendre d'abord la mesure de la diversité des commémorations. Car celles-ci sont prises en charge par des acteurs multiples, suivent des rituels différents, n'ont ni le même statut ni la même fonction dans le calendrier commémoratif du Mémorial et sont porteuses de registres de significations variés.

#### *La Journée nationale de la Déportation : la reconnaissance officielle du Mémorial*

Créée par la loi n° 54-415 du 14 avril 1954 qui consacre le dernier dimanche d'avril « au souvenir des victimes de la déportation et morts dans les camps de concentration du III<sup>e</sup> Reich au cours de la guerre 1939-1945 », la Journée nationale de la Déportation est une manifestation organisée par le ministère des Anciens Combattants et Victimes de guerre. Depuis 1957, son programme prévoit officiellement une étape au Mémorial et la participation de ce dernier à cette commémoration nationale, au même titre que l'Arc de Triomphe ou que le Mont-Valérien, joue un rôle fondamental dans la reconnaissance officielle du monument de la rue Geoffroy-l'Asnier. C'est d'ailleurs le Mémorial qui prend les initiatives aboutissant à son intégration au programme officiel. La prise de contact avec la commission du Souvenir et des Manifestations nationales, en charge de l'organisation de la cérémonie, se fait au début de l'année 1957 et aboutit à l'acceptation d'une « participa-

---

15. Annette WIEWIORKA, « 1992. Réflexions sur une commémoration », *Annales ESC*, vol. 48, n° 3, 1993, p. 704. Sur la commémoration du génocide dans l'immédiat après-guerre, voir Annette WIEWIORKA, *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel », 1995, p. 391-411.

16. Serge BARCELLINI, « Sur deux journées nationales commémorant la déportation et les persécutions des "années noires" », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 45, 1995, p. 84.

tion effective<sup>17</sup> » du Mémorial à la Journée nationale. Le 28 avril 1957, la Journée nationale de la Déportation fait pour la première fois étape au Mémorial qui est une nouvelle fois reconnu par les autorités publiques. Une nouvelle fois, car ses dirigeants avaient déjà pu compter sur la présence des plus hauts représentants de l'État lors de la pose de la première pierre en 1953, puis au moment de la cérémonie d'inauguration en 1956. Le succès est également ailleurs : Serge Barcellini a raison d'écrire que « dans la bataille de mémoire feutrée qui oppose, à partir de 1956, les deux lieux que sont la synagogue de la rue de la Victoire et le Mémorial du martyr juif, la victoire du second site fut rapidement totale<sup>18</sup> ». Une cérémonie rituelle est en effet organisée le vendredi soir par la Journée nationale de la Déportation dans la grande synagogue de la Victoire, qui abrite depuis 1949 un mémorial « concurrent », ainsi rejeté en périphérie de la commémoration nationale dont les temps forts ont lieu le dimanche<sup>19</sup>. Mais au-delà du bénéfice symbolique retiré par le Mémorial, c'est bien la déportation des Juifs qui, par la tenue de cette cérémonie rue Geoffroy-l'Asnier, est associée à un hommage officiel de portée nationale, sans que soit pour autant évoquée une quelconque responsabilité des autorités françaises en la matière.

La commémoration du dernier dimanche d'avril respecte toujours le même rituel : elle commence par un dépôt de gerbe sur le parvis aux pieds de la vasque cylindrique portant les noms des principaux lieux du « martyr » juif, une pratique qui conserve « une trace de la commémoration<sup>20</sup> » après son déroulement. Puis les participants – officiels, associations d'anciens déportés et de résistants – descendent dans la crypte du martyr juif inconnu<sup>21</sup> et

17. Lettre d'A. Lobjois à G. Wellers, 07/02/1957, fonds du Mémorial et du CDJC, boîte 1. Sauf mention contraire, il s'agira toujours, dans les notes infrapaginales, du fonds du Mémorial et du CDJC (MDXXXVI), conservé au Centre de documentation juive contemporaine (Paris). Pour la numérotation des boîtes de ce fonds, voir le tableau de correspondance donné en fin d'article.

18. Serge BARCELLINI, « Sur deux journées nationales... », *art. cit.*, p. 84.

19. Lettre du ministre des Anciens Combattants et Victimes de guerre aux présidents des fédérations, associations et groupements d'anciens combattants et victimes de guerre, 23/03/1964, boîte 1. Sur le monument de la synagogue de la Victoire, voir Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide...*, *op. cit.*, p. 401-407.

20. Gérard NAMER, *La Commémoration en France 1944-1982*, Paris, SPAG-Papyrus, 1983, p. 146.

21. L'espace de la crypte, située sous le parvis du monument, s'organise autour d'une grande étoile de David en marbre posée sur le sol – le tombeau du martyr juif inconnu – éclairée par une flamme perpétuelle et dans laquelle ont été enterrées des cendres prélevées dans les camps d'extermination.

respectent une minute de silence. Enfin retentit la sonnerie « Aux Morts », qui marque la fin de la cérémonie. Celle-ci mobilise donc des références républicaines, militaires et combattantes issues pour l'essentiel de la commémoration de la Première Guerre mondiale. En témoigne bien l'usage de la sonnerie « Aux Morts », devenue dans l'entre-deux-guerres « la sonnerie spécifique des manifestations aux monuments aux morts<sup>22</sup> » de 1914-1918. Car, comme tous les entrepreneurs de mémoire de la Seconde Guerre mondiale, les organisateurs de la Journée nationale de la Déportation – dont le rituel a été fixé, en accord avec le Mémorial, par la commission du Souvenir et des Manifestations nationales – s'inspirent du « culte républicain des morts<sup>23</sup> » de la Grande Guerre ou en subissent l'influence. Comme le dit Antoine Prost, « les commémorations de la Seconde Guerre mondiale se sont coulées dans des formes élaborées pour la Première<sup>24</sup> », ce qui s'explique par le fort ancrage des cérémonies du souvenir de 1914-1918 dans les pratiques sociales, mais peut-être surtout par la spécificité de la Seconde Guerre mondiale. En effet, selon Henry Rouso, « les difficultés rencontrées par les commémorations de la guerre proviennent de l'impossibilité d'intégrer de façon satisfaisante pour tous, toutes les composantes de la souffrance subie entre 1939 et 1945<sup>25</sup> ». Il a donc résulté de cette fragmentation de l'expérience de guerre une « impuissance créative<sup>26</sup> » en matière de commémoration et le recours à des formes déjà connues. Ce qu'illustre bien l'appellation « Mémorial du martyr juif inconnu<sup>27</sup> » qui évoque en premier lieu le soldat inconnu enterré sous l'Arc de Triomphe, mais renvoie aussi à tous ces autres « inconnus » de 1939-1945, soldats, requis

22. Antoine PROST, « Les monuments aux morts », in Pierre NORA (dir.), *Les Lieux de mémoire*, I. *La République*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1997, vol. 1, p. 213.

23. *Ibid.*, p. 218.

24. Antoine PROST, « D'une guerre mondiale à l'autre », in IHTP, *La Mémoire des Français. Quarante ans de commémorations de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Éd. du CNRS, 1986, p. 25.

25. Henry ROUSSO, « Cet obscur objet du souvenir », in *La Mémoire des Français*, *op. cit.*, p. 56.

26. François MARCOT, « Rites et pratiques », in *La Mémoire des Français*, *op. cit.*, p. 38.

27. Cette appellation avait déjà été proposée pour désigner le monument censé être érigé à Drancy, projet annoncé par la *Naye Presse* le 20 décembre 1944, mais qui n'aboutit pas. Sur ce projet avorté, voir Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide...*, *op. cit.*, p. 393-394. À cet égard, le Mémorial apparaît davantage comme l'héritier de références déjà existantes pour penser le génocide que comme un vecteur d'innovation en la matière.

du STO, maquisards et déportés résistants inhumés en divers endroits<sup>28</sup>. Dans cette configuration nationale, le Mémorial du martyr juif inconnu ne fait donc pas figure d'isolat : les cérémonies organisées à ses pieds s'inscrivent bien dans l'ensemble vaste et éclaté de la commémoration de la Seconde Guerre mondiale, reprenant certains de ses codes les plus répandus, à commencer par ceux du culte républicain des morts de la Grande Guerre. Or ce rite consensuel constitue un gage de légitimité commémorative et, pour le Mémorial, c'est bien de légitimité dont il s'agit avec la Journée nationale de la Déportation.

En effet, la station au Mémorial ne dure pas plus d'une vingtaine de minutes et sa dimension émotionnelle semble limitée. Dans une lettre adressée à Élie Taube, le *hazzan*<sup>29</sup> souvent sollicité pour les cérémonies commémoratives du Mémorial, Isaac Schneersohn laisse voir une différence d'appréciation entre cette étape et la commémoration de l'insurrection du ghetto de Varsovie organisée le même jour. Au sujet de la première, il annonce avec une pointe d'indifférence : « Tout ceci dure au maximum un quart d'heure<sup>30</sup>. » Il dit en revanche de la seconde : « C'est une célébration qui nous tient toujours à cœur<sup>31</sup>. » Ceci incite à penser que l'important pour le Mémorial demeure le gain de légitimité obtenu : dès 1957, on peut ainsi lire dans *Le Monde juif*, l'organe du CDJC mais aussi le porte-parole du Mémorial, que « cette cérémonie [...] revêt une importance particulière du fait que le Tombeau du martyr juif inconnu est désormais inscrit au programme officiel du comité du Souvenir<sup>32</sup> ». La légitimité conférée par cette étape est d'ailleurs amplifiée par la possibilité d'inviter à cette occasion des personnalités politiques de haut rang : l'étape de la Journée nationale de la Déportation, le 25 avril 1965, se déroule ainsi en présence de Georges Pompidou, alors Premier ministre, de Pierre Messmer, ministre des Armées, et de Jean Sainteny, ministre des Anciens Combattants<sup>33</sup>. La Journée

28. Mais aucune dépouille n'est enterrée rue Geoffroy-l'Asnier : Serge BARCELLINI et Annette WIEVIORKA, *Passant, souviens-toi ! Les lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Plon, 1995, p. 20.

29. Chantre.

30. Lettre d'Isaac Schneersohn à Élie Taube, 19/03/1968, boîte 5.

31. *Ibidem*.

32. *Le Monde juif*, 10 (77), mai 1957, p. 24.

33. *Le Monde juif*, 3-4 (38) (nouvelle série), septembre 1964-mai 1965, p. 107-110.

nationale de la Déportation permet donc au Mémorial de s'insérer dans le paysage commémoratif national et d'y gagner en légitimité.

*La Hazkarah : rituel de deuil et interprétation religieuse du génocide*

À la différence de la Journée nationale de la Déportation, l'origine de la *Hazkarah* est, elle, totalement distincte de l'expérience récente de la persécution et de l'extermination. La *Hazkarat nechamot*<sup>34</sup> est en effet l'une des manières de rappeler le souvenir des disparus en usage dans le judaïsme : il s'agit d'un office commémoratif appartenant à la tradition ashkénaze et au cours duquel sont récitées des prières dans l'espoir que le repos éternel soit accordé aux âmes des défunts. Plus connu sous l'abréviation *Hazkarah*, cet office se tient après la lecture de la Torah le dernier jour de *Pessah*<sup>35</sup>, à *Chavouot*<sup>36</sup>, le jour de *Chemini Atsèret*<sup>37</sup> et à *Yom Kippour*<sup>38</sup>. Il s'organise autour de la récitation de trois prières : *Yizkor*<sup>39</sup>, *El Malé Rahamim*<sup>40</sup> et *Av ha-Rahamim*<sup>41</sup>. C'est à cet office commémoratif que la cérémonie dite de la *Hazkarah*, organisée au Mémorial du martyr juif inconnu pour la première fois à la fin de l'année 1957<sup>42</sup> et qui rassemble chaque année une certaine affluence<sup>43</sup>, emprunte son appellation ainsi que la récitation de la prière *El Malé Rahamim*. Mais par la période de l'année choisie et la récitation du *Kaddish*<sup>44</sup>

34. « Souvenir » ou « rappel des âmes » des défunts. Ce rituel s'est imposé dans le monde ashkénaze au moment des persécutions antijuives perpétrées au temps des Croisades, puis au xviii<sup>e</sup> siècle.

35. Fête qui commémore la sortie d'Égypte.

36. « Fête des Semaines » qui commémore le don de la Torah et des Dix Commandements au mont Sinaï.

37. Fête ayant lieu le huitième jour de la fête de *Soukkot* (« fête des Tabernacles ») qui célèbre l'aide divine reçue par les Hébreux lors de l'Exode et la fin du cycle agricole annuel.

38. Jour du Grand Pardon.

39. *Yizkor* est le premier mot de la prière d'introduction de la *Hazkarah* qui commence par la formule « que Dieu se rappelle... » (« *Yizkor Elohim* »). Le mot en est venu à désigner l'ensemble de l'office de la *Hazkarah*.

40. « Dieu plein de miséricorde ». Prière pour les morts dite par les Ashkénazes et devenue un symbole des cérémonies commémoratives.

41. « (Notre) Père miséricordieux ». Prière commémorative dite par les Ashkénazes pour les martyrs et les communautés juives anéanties.

42. *Le Monde juif*, 11 (78), octobre 1957, p. 42-43.

43. Environ 1 500 personnes. Lettre d'Isaac Schneersohn à Jean-Paul Elkann, 03/09/1968, boîte 5.

44. Le *Kaddish* est la prière du souvenir la plus connue. Il ne s'agit pas d'une prière commémorative, mais d'un hymne de louange en l'honneur du nom divin. C'est à partir du Moyen Âge que ce texte est devenu la prière des personnes endeuillées, appelée dans ce cas le *Kaddish* des orphelins, que le fils doit réciter à chacun des trois offices quotidiens, au cours des onze mois qui suivent le décès de son père ou de sa mère.

par un orphelin de déportés, la cérémonie qui se tient chaque année rue Geoffroy-l'Asnier s'inspire également du *Yahrzeit*. Ce rite de deuil, apparu au xv<sup>e</sup> siècle chez les Juifs ashkénazes d'Allemagne – le terme vient du yiddish – avant de se diffuser dans l'ensemble du monde juif, désigne le jour anniversaire de la mort d'un parent ou d'un proche dont on doit observer le deuil. À l'occasion du *Yahrzeit*, nombreux sont les endeuillés qui se rendent sur la tombe des défunt pour réciter le *Kaddish*, dans l'espoir que sa récitation favorise « l'élévation de l'âme défunte » jusqu'aux hautes sphères de l'immortalité et du repos<sup>45</sup> ». Dans le sillage de cette coutume, les Juifs ashkénazes ont également pour tradition de se rendre sur la tombe de leurs morts, indépendamment de la date de leur décès, au moment des « Jours redoutables ». Car ce moment capital de l'année liturgique juive, placé entre *Rosh Hashana*<sup>46</sup> et *Yom Kippour*, constitue « une période de repentance individuelle et communautaire<sup>47</sup> » qui concerne tant les vivants que les défunts, les uns et les autres établissant à cette occasion un rapport de réciprocité : d'un côté, « la qualité et la ferveur des prières de l[a] descendance [...] sont des instruments du salut et de l'élévation de l'âme du défunt<sup>48</sup> » ; de l'autre, « les morts donnent l'occasion aux vivants de s'améliorer par ces rituels<sup>49</sup> ». Or dans le cadre de la commémoration du génocide, la *Hazkarah* a lieu annuellement au cours de cette même période des « Jours redoutables »<sup>50</sup>. Ce rapprochement calendaire est explicitement revendiqué par les organisateurs de la cérémonie au Mémorial : on peut ainsi lire dans *Le Monde juif* qu'« en organisant chaque année une cérémonie du même ordre, entre *Roch Hachana* et *Yom Kippour*, le Mémorial du Martyr juif inconnu se rattache à la tradition qui veut qu'en cette période de l'année, les Juifs se rendent au

45. Article « Yahrzeit », in Geoffrey WIGODER (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme*, Paris, Cerf-Robert Laffont, coll. « Bouquins », 1996, p. 1066.

46. Fête marquant le nouvel an du calendrier hébraïque.

47. Patricia HIDIROGLOU, *Rites funéraires et pratiques de deuil chez les juifs en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Les Belles Lettres, 1999, p. 339.

48. *Ibidem*.

49. *Ibidem*.

50. Suivant en cela le modèle posé par les cérémonies célébrées à Drancy dans l'immédiat après-guerre. Car si les cérémonies commémorant le génocide organisées au Mémorial sont influencées par les rites déployés pour commémorer d'autres événements de la Seconde Guerre mondiale, elles le sont aussi par des cérémonies juives organisées pour commémorer le génocide avant la création du monument. Voir Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide...*, *op. cit.*, p. 391-394.

cimetière pour se recueillir dans le pieux souvenir des disparus<sup>51</sup> ». Un tel choix s'explique en partie par la radicale nouveauté qu'a introduite le génocide dans les pratiques de deuil dont les cadres temporels et spatiaux ont volé en éclats : sans la date du décès du défunt et sans sa tombe, les familles, qui n'avaient pu procéder aux rites funéraires ni observer les différentes périodes de deuil prescrites par la *Halakhah*<sup>52</sup>, se retrouvent aussi dans l'incapacité matérielle de respecter le rituel annuel du *Yahrzeit* précédemment décrit. Pour remédier à cette situation avait donc été fixée, pour les commémorations organisées à Drancy dès l'immédiat après-guerre, une date commune à tous et placée le premier dimanche du mois de *Tishri*<sup>53</sup>. Reprenant cette tradition récente, le Mémorial organise ainsi chaque année sa cérémonie de la *Hazkarah* le premier ou le second dimanche de ce mois. C'est là le résultat d'un compromis entre le calendrier juif et le calendrier grégorien en usage en France, puisque le dimanche dans la semaine juive correspond à un jour non chômé tandis qu'il est le jour de repos hebdomadaire – et donc propice aux commémorations – dans la semaine civile marquée par l'héritage chrétien.

Ce compromis entre tradition juive et environnement non-juif se retrouve lors de la *Hazkarah* dans la mobilisation de références non-juives intégrée à la mise en scène de la remémoration collective pourtant marquée par une dimension religieuse très prégnante. Ces références extérieures au judaïsme renvoient principalement au culte des morts de la Première Guerre mondiale, dont a déjà été soulignée l'influence sur la commémoration organisée pour la Journée nationale de la Déportation. Or cette influence prend tout son sens dans le cas de la *Hazkarah*, dont l'organisation ne dépend que des responsables du Mémorial – et non des représentants de l'État, comme dans le cas de la cérémonie nationale du dernier dimanche d'avril – ce qui invite, pour comprendre les commémorations organisées au Mémorial, à s'intéresser à d'autres univers commémoratifs tel que celui des anciens combattants de la Grande Guerre, étudié par

51. *Le Monde juif*, 16 (83), janvier 1959, p. 37.

52. Loi religieuse juive.

53. Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide...*, op. cit., p. 392. *Tishri* est le premier mois de l'année juive.

Antoine Prost<sup>54</sup>. Une telle comparaison est même nécessaire puisque les promoteurs du Mémorial du Martyr juif inconnu inscrivent explicitement leur projet dans la lignée des monuments aux morts de 1914-1918. Dans le numéro du *Monde juif* qui annonce en 1951 le lancement du projet, on peut ainsi lire :

Au cours de la première guerre mondiale, l'Europe et l'Amérique ont perdu des millions de leurs enfants dont la plupart ont été privés de sépultures où parents, épouses, enfants, amis auraient pu venir pleurer, se recueillir et prier pour leurs chers disparus. Aussi, pour garder le souvenir de tous ces disparus, chaque pays a érigé un tombeau du SOLDAT INCONNU. [...] Le CENTRE DE DOCUMENTATION JUIVE CONTEMPORAINE [...] estime de son devoir de faire ériger également un tombeau du MARTYR JUIF INCONNU qui rappellera aux mères, enfants, parents, leurs chers fils, pères, maris qui ont péri dans d'atroces souffrances, victimes du nazisme<sup>55</sup>.

Seuls les Juifs de sexe masculin et en âge de combattre auraient donc été victimes du nazisme... Cette déformation – qui, d'une certaine manière, imagine peut-être une réalité qui aurait été plus acceptable – révèle particulièrement bien l'influence que le culte des morts de la Grande Guerre a pu exercer sur les initiateurs du projet de la rue Geoffroy-l'Asnier. Pendant la *Hazkarah*, les emprunts aux commémorations de la Première Guerre mondiale sont variés, qu'il s'agisse de la présence des orphelins de déportés<sup>56</sup>, de la sonnerie « Aux Morts » jouée par la légion de la Garde républicaine ou encore du rôle dévolu aux porte-drapeaux des associations d'anciens combattants, résistants et déportés. Ceux-ci se livrent à un rituel observé par Antoine Prost le 11 novembre devant les monuments aux morts : le drapeau n'est pas le destinataire de l'hommage, comme il peut l'être pendant la levée des couleurs ; ce sont au contraire les drapeaux qui défilent devant le monument et dans la crypte et s'y inclinent en hommage : ils « ne sont pas les destinataires du culte, mais ses instruments<sup>57</sup> ». Tous ces emprunts révèlent bien la perméabilité du Mémorial à l'environnement

---

54. Je reprends à Annette Wiewiorka l'idée de cette comparaison et le recours aux travaux d'Antoine Prost. Voir Annette WIEWIORKA, « Un lieu de mémoire et d'histoire... », *art. cit.*, p. 121.

55. *Le Monde juif*, 40, février 1951, p. 13-14.

56. Dont la participation à la cérémonie renvoie à celle des orphelins des soldats de la Grande Guerre aux commémorations du 11 novembre.

57. Antoine PROST, « Les monuments aux morts », *op. cit.*, p. 215.

commémoratif majoritaire dans lequel il s'insère, ainsi que, peut-être, le souci de Schneersohn d'attirer le public en reprenant des éléments propres à la tradition commémorative de la Grande Guerre dont le succès dans la France de l'entre-deux-guerres a sûrement inspiré le fondateur du monument de la rue Geoffroy-l'Asnier.

Cependant, au sein de ce qui apparaît bien comme une forme de syncrétisme commémoratif<sup>58</sup>, le rituel de la *Hazkarah* – qui n'évolue guère de 1957 à 1969 – demeure pour l'essentiel marqué par l'élément juif. À travers la cérémonie est en effet clairement restituée une large partie du dispositif symbolique du *Yahrzeit* : la récitation du *Kaddish* par l'orphelin participant à la cérémonie se fait à une date riche en significations religieuses, dans un lieu symbolisant la sépulture et la pierre tombale<sup>59</sup> que l'enfant n'a pas pu donner à ses parents et dont il faut souligner l'importance dans la culture funéraire juive. Ce même lieu comprend par ailleurs dans la crypte la flamme perpétuelle, le *ner tamid*, qui n'est pas sans rappeler la flamme du souvenir, le *ner nechamah*, que l'on allume en souvenir d'un parent défunt le jour anniversaire de sa mort<sup>60</sup>. La prégnance du fait religieux dans cette cérémonie se donne aussi à voir dans l'identité des « officiants » de la commémoration : les discours sont souvent prononcés par des rabbins ou les représentants du Consistoire et mettent l'accent sur une explication « religieuse » du génocide. Dans son allocution du 29 septembre 1968, Jean-Paul Elkann, président du Consistoire de Paris, déclare ainsi : « Que ces prières et ces engagements soient pour ceux dont nous pleurons aujourd'hui la mort et la souffrance, le témoignage de notre fidélité à cette alliance avec Dieu pour laquelle ils firent sacrifice de leur vie<sup>61</sup>. » En 1969, le Grand Rabbini Schilli reprend cette

58. Ce qui place cette commémoration dans le prolongement de la cérémonie de la pose de la première pierre qui eut lieu en 1953 et était déjà marquée par cette forme hybride. Voir Annette WIEVIORKA, « Un lieu de mémoire et d'histoire... », *art. cit.*, p. 121-122.

59. Le Mémorial est aussi appelé « Tombeau du Martyr juif inconnu ».

60. Mais une lecture davantage portée sur l'acculturation des pratiques commémoratives juives à l'environnement non-juif peut naturellement voir dans le *ner tamid* une référence explicite à « la flamme brûlant en permanence sous l'Arc de Triomphe, pouvant à la fois évoquer les veilleuses allumées devant les autels ou les cierges brillant au chevet des morts » ; Serge BARCELLINI et Annette WIEVIORKA, *Passant, souviens-toi !...*, *op. cit.*, p. 389. Les deux lectures ne sont d'ailleurs pas contradictoires puisque c'est bien l'hybridation qui préside aux rituels commémoratifs de la rue Geoffroy-l'Asnier.

61. « Discours de Monsieur Jean-Paul Elkann, président du Consistoire de Paris, le 29 septembre 1968 », boîte 5.

thématique du martyr : « Nous avons, dit-il, la conviction que nos martyrs ont eu la meilleure part qui puisse être réservée à un homme : ils ont eu la part des hommes qu'on appelle les saints, les héros, les martyrs<sup>62</sup>. » Cette explication théologique, déjà proposée dans leurs cérémonies par les autorités consistoriales, entre directement en résonance avec le lieu même où elle est verbalisée, et notamment avec son appellation : « Mémorial du Martyr juif inconnu ». Si l'on a déjà relevé l'allusion au culte des soldats tombés pendant la Première Guerre mondiale qu'implique l'adjectif « inconnu », une référence à la tradition juive est également clairement distillée à travers la notion de « martyr » : dans le judaïsme, les *Kadoshim* (martyrs) sont en effet ceux qui refusent l'apostasie et acceptent la mort pour la Sanctification du Nom (*Kiddoush Hashem*). Cette référence est explicitée dans *Le Monde juif*, où l'on peut lire que le monument doit se dresser « en l'honneur de tous ceux et toutes celles [...] qui sont morts *Al Kidouch Hachem*<sup>63</sup> ». Et cette évocation du sacrifice prend toute son ampleur avec l'emploi de l'expression « holocauste juive<sup>64</sup> » utilisée dans l'article du *Monde juif* qui annonce l'inauguration du Mémorial.

Pour comprendre cette volonté de donner un sens à la mort des victimes, les analyses de Reinhart Koselleck au sujet des monuments aux morts s'avèrent précieuses. Selon l'historien allemand, les survivants élèvent des monuments pour commémorer la mort violente des leurs, mais « au-delà de la commémoration, écrit-il, c'est la question de la justification de cette mort qui est posée<sup>65</sup> ». Et cette question s'adresse aux survivants car « le sens du "mourir pour..." », tel qu'il est inscrit sur les monuments, est fondé par les survivants et non par les morts<sup>66</sup> ». Une idée que partage l'un des promoteurs du Mémorial, Dov Ber Malkin, pour qui « le monument doit servir aux vivants plus encore qu'aux morts<sup>67</sup> ». Le défi d'un monument tient donc dans la

---

62. « Discours prononcé par le grand rabbin Schilli le 21/9/1969 au Mémorial », boîte 5.

63. *Le Monde juif*, 7 (74), octobre 1956, p. 2.

64. *Ibidem*.

65. Reinhart KOSELLECK, « Les monuments aux morts, lieu de fondation de l'identité des survivants », in Reinhart KOSELLECK, *L'expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard-Seuil, coll. « Hautes études », 1997, p. 137.

66. *Ibidem*.

67. *Le Monde juif*, 50, décembre 1951, p. 12.

proposition d'identifications : identifier les défunts « comme des héros, des victimes, des martyrs, des vainqueurs, des compagnons, voire éventuellement des vaincus<sup>68</sup> », mais aussi identifier les vivants à des causes, des valeurs, des interprétations des événements, à tel point que Reinhart Koselleck définit les monuments aux morts comme « lieux de fondation de l'identité des survivants<sup>69</sup> ». On peut en dire autant des cérémonies de la *Hazkarah* qui proposent aux « survivants » une identité inscrite dans une double filiation, principalement juive et religieuse, mais aussi française et républicaine<sup>70</sup>, les deux dimensions cherchant, chacune à leur façon, à donner du sens à l'événement dont le monument entend conserver le souvenir.

*La commémoration de l'insurrection du ghetto de Varsovie et les usages politiques du passé*

À l'instar de la *Hazkarah*, la commémoration du soulèvement du ghetto de Varsovie organisée rue Geoffroy-l'Asnier est saturée de la quête de sens à donner à l'extermination, mais va puiser dans un autre registre. Cette cérémonie, organisée au Mémorial pour la première fois le 15 mai 1957<sup>71</sup>, commémore la manifestation la plus célèbre – et célébrée – de la réponse armée des Juifs à la persécution nazie. En cela, les instances dirigeantes du Mémorial s'inspirent à nouveau des pratiques commémoratives mises en place dans l'immédiat après-guerre : le Mémorial ne cherche pas à se démarquer du paysage commémoratif déjà existant mais bien plutôt à l'« importer » à l'intérieur de ses murs.

Pendant longtemps, cette commémoration, qui attire toujours l'affluence la plus importante – cinq mille personnes sont attendues pour le vingtième anniversaire de l'insurrection<sup>72</sup> –, a été organisée à la suite de la Journée nationale de la Déportation. Plusieurs explications peuvent être apportées pour comprendre la tenue des deux commémorations le même jour. Le rapprochement s'explique tout

---

68. Reinhart KOSELLECK, « Les monuments aux morts... », *op. cit.*, p. 136.

69. *Ibid.*, p. 133.

70. Tout comme le fait d'ailleurs le monument de la synagogue de la Victoire érigé par le Consistoire. Voir Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide...*, *op. cit.*, p. 401-407.

71. *Le Monde juif*, 10 (77), mai 1957, p. 24-25.

72. « Procès-verbal de la réunion du comité d'organisation de la manifestation du 21.4.1963, tenue le 25 février 1963 au domicile de M. Schneersohn, président du MMJI et du CDJC », boîte 4.

d'abord par la chronologie des événements historiques qui détermine celle des commémorations : l'insurrection du ghetto a commencé le 19 avril 1943 et a été officiellement écrasée le 16 mai 1943 ; la Journée nationale de la Déportation a lieu le dernier dimanche d'avril, date approximative de l'ouverture des camps de concentration de l'Ouest. Mais une autre raison motive ce choix de calendrier : pour le Mémorial, il peut être stratégique, en terme d'affluence, d'organiser les deux cérémonies à la même date, dans l'espoir que les gens se déplacent plus volontiers pour deux événements. C'est en tout cas l'argument qu'avance Isaac Schneersohn à Joseph Ariel, un responsable de Yad Vashem : « Il est de tradition chez nous, depuis plusieurs années, de profiter que le public accompagne les officiels [venus rue Geoffroy-l'Asnier à l'occasion de la Journée nationale de la Déportation], pour commémorer la "Révolte du ghetto de Varsovie"<sup>73</sup>. » Enfin, il s'agit peut-être également d'inscrire la résistance des Juifs, à travers son plus glorieux symbole, dans la résistance française que célèbre la Journée nationale de la Déportation : en effet, bien que cette journée commémore le souvenir de l'expérience des déportés, la prégnance du fait résistant, dont la déportation est envisagée comme un prolongement, y demeure très forte.

La commémoration de l'insurrection du ghetto de Varsovie se distingue par l'importance accordée aux prises de parole. Au cours de la première commémoration, organisée en 1957, cinq personnes prononcent un discours<sup>74</sup> ; elles sont huit en 1959<sup>75</sup>. Le rituel mêle recueillement et savoir : Michel Mazor et Georges Wellers livrent ainsi de véritables conférences sur l'histoire du ghetto et de son insurrection<sup>76</sup>. Cette participation du savoir à la commémoration n'est peut-être pas sans rappeler, dans une version sécularisée, l'étude du *Talmud* ou du *Zohar*<sup>77</sup> qui clôturait les périodes de deuil dans la religion juive<sup>78</sup>. Cette cérémonie est par ailleurs celle au cours de laquelle les usages politiques du passé, qui toujours s'ajustent aux

73. Lettre d'I. Schneersohn à J. Ariel, 28/03/1962, boîte 1. C'est moi qui souligne.

74. *Le Monde juif*, 10 (77), mai 1957, p. 24-25.

75. *Le Monde juif*, 21-22 (nouvelle série), juin 1960, p. 77-79.

76. *Le Monde juif*, 10 (77), mai 1957, p. 26-28.

77. Le *Sefer Ha Zohar* (« Livre de la Splendeur ») est l'un des principaux ouvrages de la Kabbale.

78. Patricia HIDIROGLOU, *Rites funéraires et pratiques de deuil...*, op. cit., p. 351-352.

enjeux du présent, se font les plus explicites. Si Marie-Claire Lavabre a raison d'affirmer à leur sujet qu'ils « ne révèlent rien d'autre que la volonté politique d'organiser les représentations [du passé]<sup>79</sup> », leur étude permet néanmoins d'apprécier le répertoire des grilles de lecture qui participent, à leur niveau, à l'écheveau des évocations du génocide. Si l'on a conclu que les discours prononcés lors de la *Hazkarah* étaient particulièrement marqués par les références religieuses, on peut affirmer que ce sont les références sionistes qui dominent les allocutions de la commémoration de l'insurrection du ghetto de Varsovie. Il se trouve en effet souvent un orateur pour comparer les combats passés du ghetto et ceux, actuels, de l'État d'Israël. Comme le suggère Georges Bensoussan, « [l]a création de l'État d'Israël et les combats menés par la nation juive pour son droit à l'existence font du ghetto de Varsovie, dès 1947, la figure emblématique de l'État juif, l'avant-courrier de la renaissance nationale, le prodrome d'un destin maîtrisé et non plus subi<sup>80</sup> ». Dès la première cérémonie organisée au Mémorial le 15 mai 1957, le docteur Wolfgang von Weisl, « écrivain et publiciste sioniste éminent<sup>81</sup> », fait « le lien entre les héros de Varsovie et leurs frères de Palestine qui menèrent une lutte également héroïque pour l'honneur et la dignité juive<sup>82</sup> ». En 1960, c'est le rabbin André Chekroun qui estime que c'est grâce au message des insurgés du ghetto de Varsovie « que les *Khaloutzim* palestiniens ont trouvé le courage de lutter contre le Livre Blanc et contre la politique d'Ernest Bevin » et que « c'est ce message du ghetto de Varsovie qui a, sans aucun doute possible, préservé de la destruction l'État d'Israël face aux provocations et aux agressions du colonel Nasser<sup>83</sup> ». Ainsi, si le Mémorial n'a guère innové dans le choix des commémorations, puisant dans un répertoire de cérémonies préexistant à sa création, il s'est en tout cas détaché des lectures du génocide portées par les organisations juives

79. Marie-Claire LAVABRE, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *art. cit.*, p. 54.

80. Georges BENSOUSSAN, « Le malaise et l'identité : quarante-cinq ans de regard sur l'insurrection du ghetto de Varsovie », *Le Monde juif. Revue d'histoire de la Shoah*, n° 147-148, 1993, p. 23-24.

81. *Le Monde juif*, 10 (77), mai 1957, p. 25.

82. *Ibidem*.

83. « Discours du Rabbin Chekroun pour la réunion commémorative en l'honneur des combattants du ghetto de Varsovie », 24/04/1960, boîte 3. Les *Haloutzim* étaient les pionniers du *Yishouv* qui se consacrèrent au travail de la terre.

de gauche issues de l'immigration qui assimilaient, elles, les victimes du génocide aux combattants de la lutte antifasciste<sup>84</sup>.

### *La commémoration de la rafle du Vél' d'Hiv' et le sort des Juifs de France*

La commémoration de la rafle du Vél' d'Hiv' vient, elle, rappeler la persécution et la déportation des Juifs de France. Le cœur de cette cérémonie ne se situe pas au Mémorial : la commémoration organisée par les associations d'anciens déportés se déroule en premier lieu sur l'emplacement du Vélodrome d'Hiver, les participants ne se rendant que dans un second temps rue Geoffroy-l'Asnier pour y déposer des gerbes. C'est ainsi, par exemple, que procède l'Amicale des Anciens déportés juifs de France le 12 juillet 1961<sup>85</sup>, manifestant son souci de se réunir d'abord au plus près du lieu où le fait historique commémoré s'est déroulé. Ce choix des acteurs les conduit donc à ne faire du Mémorial qu'une étape de leur rituel et à produire une hiérarchie spatiale de la commémoration. Et c'est peut-être pour contrer ce réflexe et s'affirmer comme espace principal du souvenir que le Mémorial, soucieux de centraliser à l'intérieur de ses murs la commémoration juive du génocide, organise de lui-même une cérémonie. Une première réunion commémorative a ainsi lieu au Mémorial en juillet 1957. Elle aussi est marquée par les prises de parole : cette année-là, deux allocutions sont prononcées par Daniel Mayer et Léo Hamon. Par la suite, la commémoration intègre un rituel plus religieux : en juillet 1962 sont associées aux habituels discours des prières et *El Malé Rahamin*<sup>86</sup>. Ce qui confirme la remarque de Serge Barcellini selon qui, dans les cérémonies organisées du Mémorial, « le discours et la prière tiennent une place prépondérante<sup>87</sup> ».

Grâce à la tenue de cette commémoration, l'expérience des Juifs de France occupe donc une place spécifique dans l'activité commémorative du Mémorial, et ce malgré l'ambition initiale qui avait animé Isaac Schneersohn. Ce dernier voulait en effet construire un monument dédié à la mémoire de l'ensemble des victimes juives

---

84. Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide...*, *op. cit.*, p. 407-411.

85. Lettre de N. Fansten au Mémorial, 03/07/1961, boîte 1.

86. *Le Monde juif*, 30-31 (nouvelle série), septembre-décembre 1962, p. 61.

87. Serge BARCELLINI, « Sur deux journées nationales... », *art. cit.*, p. 84.

assassinées par les nazis et qui trancherait par sa dimension non strictement locale ou nationale dans le paysage monumental relatif à la destruction des Juifs d'Europe. Pour Schneersohn, il s'agissait bien de « dénationaliser » la commémoration, en créant « une œuvre monumentale, devant rappeler à chacun de nous ce que Hitler a fait à nos six millions de martyrs<sup>88</sup> ». Ce faisant, il inscrivait « son » Mémorial dans la ligne qu'il avait déjà tracée pour l'action du CDJC. Dès 1949, *Le Monde juif* annonçait la volonté du Centre de ne pas se limiter au pré carré français : « Considérant que le but et l'activité du Centre ne se limitent pas à la France, mais intéressent tout autant les autres pays d'Europe, il a été décidé d'essayer d'en faire une entreprise vraiment européenne<sup>89</sup>. » Mais si la « mémoire » du génocide peut être envisagée comme un phénomène transnational, elle s'inscrit aussi dans des espaces nationaux dont la prégnance apparaît ici avec force.

#### *La commémoration « au ras du sol » : les Landsmannschaften*

Si le Mémorial organise lui-même de grandes commémorations, il met également ses locaux à la disposition de diverses organisations juives, pour l'essentiel les *Landsmannschaften*<sup>90</sup> qui viennent y commémorer le souvenir de leurs communautés anéanties. On aborde avec ces réunions la commémoration collective du génocide dans une plus grande intimité : si l'association des Vilnois en France espère réunir environ 120 personnes pour sa cérémonie en 1962<sup>91</sup>, ces réunions commémoratives ne concernent le plus souvent que quelques dizaines d'individus, voire moins. Dès 1957, six sociétés d'« originaires » font le choix de se rendre au Mémorial<sup>92</sup>. Leur nombre augmente progressivement et se stabilise pour la période qui nous intéresse autour de quarante par an. La date choisie correspond le plus souvent à la date de destruction de leur communauté d'origine, mais certaines amicales commémorent également le soulève-

88. *Le Monde juif*, 40, février 1951, recto de la couverture.

89. *Le Monde juif*, 28, février 1950, p. 16.

90. Les *Landsmannschaften* sont des sociétés de secours mutuel organisées sur la base de l'origine géographique des émigrants juifs venus d'Europe orientale. Elles portent souvent le nom de la région ou de la ville de départ.

91. Lettre de M. Stulmacher au Mémorial, 11/09/1962, boîte 6.

92. « Visites et réunions au Mémorial en 1957 », boîte 2.

ment des ghettos établis par les nazis dans leur ville d'origine : c'est par exemple le cas des Amis de Bialystok. Le rituel choisi dépend des associations, mais le religieux y est souvent très présent : selon un compte-rendu du *Monde juif*, les cérémonies de l'année 1957 « se sont déroulées dans le plus grand recueillement, se terminant en général par l'allumage des bougies, le chant de *El Malé Rahamim*, et le silence ému devant la Crypte des disparus<sup>93</sup> ». L'association de Rovno fait, elle, le choix d'associer le cultuel et le culturel : sa réunion combine des prières, des discours, une partie artistique et la visite de la crypte<sup>94</sup>.

Le Mémorial accorde une grande importance à ce type de commémorations qui permettent de ne pas limiter son activité commémorative aux quatre grandes commémorations annuelles, mais lui confèrent surtout une participation populaire légitimatrice. Schneersohn a en effet toujours cherché à faire des sociétés d'originaires le « poumon » de son activité commémorative. Dès la construction du monument, elles furent invitées à intégrer le Comité français pour le Mémorial<sup>95</sup>, à en faire pénétrer l'idée au cœur des masses juives et à établir, selon la tradition des Livres du souvenir<sup>96</sup>, « des *mequiloith* [rouleaux] ayant pour contenu le récit succinct de l'histoire des communautés depuis leur création jusqu'à leur destruction par le nazisme<sup>97</sup> ». Une fois le Mémorial construit, il s'agit, pour ses responsables, d'inciter les sociétés d'originaires à délaissier les stèles érigées dans les carrés juifs des cimetières. Car l'un des traits marquants des conceptions du Mémorial en matière de commémoration est bien la lutte, à son profit, contre « l'éparpillement de la mémoire » : le génocide s'est fait à l'échelle du continent et ne peut être commémoré localement. Une idée qu'exprime bien un article du *Monde juif* : « Plusieurs amicales régionales juives (*Landsmannschaften*) dans le monde entier, notamment en France, ont entrepris de perpétuer le

---

93. *Le Monde juif*, 12 (79), janvier 1958, p. 44.

94. Lettre de M. Pozarnik au président du Comité mondial du Mémorial, 06/11/1962, boîte 6.

95. « Compte-rendu de la réunion de la Commission de liaison du Comité d'action parisien, qui a eu lieu le 26 novembre 1953 à 21 h, 10, rue Marbeuf », CDJC, fonds Kelman, MDIII, boîte 8.

96. Les sociétés d'originaires réalisèrent des « livres du souvenir » (appelés en yiddish *yizker bikher*), conçus par les survivants en mémoire de leur communauté d'origine anéantie.

97. « Compte-rendu de la réunion de la Commission de liaison du Comité d'action parisien, qui a eu lieu le 26 novembre 1953 à 21 h, 10, rue Marbeuf », CDJC, fonds Kelman, MDIII, boîte 8.

souvenir de leurs *Kehiloth*<sup>98</sup> disparues par l'érection de stèles dans les cimetières. [...] L'histoire d'aussi grands événements ne saurait être figurée par une stèle qui n'est en somme qu'un hommage commémoratif à un disparu<sup>99</sup>. » Si, après 1956, certaines *Landsmannschaften* bâtissent encore leurs propres monuments, plusieurs d'entre elles semblent avoir fait du Mémorial le lieu adéquat pour accueillir leurs manifestations commémoratives. Ce qu'un article du *Monde juif* se plaît à mentionner, annonçant que « les associations d'originaires font de plus en plus de la salle de conférences le "quartier-général" de leurs réunions commémoratives<sup>100</sup> ».

### Tensions au miroir de la commémoration

L'étude de ces commémorations, dont on a pu apprécier toute la diversité, ne saurait pourtant se limiter à l'analyse de leur déroulement. Elles sont aussi, en amont, le résultat de négociations qui ne parviennent pas toujours à faire l'unanimité en aval. Et par le biais des tensions qu'elles suscitent se donnent alors à voir certaines des divisions structurantes de « la » communauté juive de France.

#### *La mise en scène de l'irénisme*

Commençons tout d'abord par étudier l'absence d'une source de tension dont on aurait pourtant pu, *a priori*, anticiper le surgissement. Commémorer le génocide, c'est maintenir vivant le souvenir des victimes, mais aussi se remémorer l'ignominie des bourreaux. La condamnation des décideurs et organisateurs nazis du génocide ne souffre évidemment aucune ambiguïté. Se pose en revanche la question d'une possible confrontation entre la « mémoire » différenciée de la minorité persécutée, exprimée par le Mémorial du Martyr juif inconnu, et ses commémorations, et le « roman national » qui n'en est pas encore à reconnaître la participation des plus hautes autorités françaises dans la déportation des Juifs. Or, en mettant l'accent sur l'irénisme existant entre les victimes juives et non-juives, entre les

98. En hébreu : communautés. (N.d.É.)

99. *Le Monde juif*, 44, juin 1951, p. 13-14.

100. *Le Monde juif*, 17 (84), mars 1959, p. 39.

combattants juifs et non-juifs, entre les Juifs et la France, les commémorations de la rue Geoffroy-l'Asnier neutralisent cette opposition potentielle et passent sous silence l'autonomie de la persécution antisémite de Vichy et la collaboration de l'État français dans la déportation des Juifs. Les cérémonies du Mémorial célèbrent en effet l'irénisme – les trois cultes sont souvent représentés – en mettant en forme une lecture non conflictuelle, bien que différenciée, de l'expérience juive pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce dont se souvient Serge Klarsfeld qui fut lui-même, au sein du public, acteur des commémorations : « La barbarie nazie était évoquée, mais jamais les complices de cette barbarie nazie que furent les policiers français. Entre les notables juifs, aussi bien sous la IV<sup>e</sup> que sous la V<sup>e</sup> République, régnait alors une sorte de règle commune, lors des commémorations de la tragédie juive : à l'instant de désigner les responsables, on résumait par les termes "barbarie nazie"<sup>101</sup>. » Cette dernière n'est d'ailleurs évoquée par le monument que par métaphore, à travers l'inscription en hébreu adaptée du Deutéronome (25,17) et qui mentionne « l'Amalek de notre génération », en référence à cet ennemi archétypal des Hébreux dans l'Ancien Testament.

Parler de « barbarie nazie » est certes une manière de taire les responsabilités françaises dans la persécution des Juifs de France, mais cela permet également de rassembler toutes les victimes du nazisme dans un même hommage. Lors de la première commémoration de la rafle du Vél' d'Hiv' au Mémorial, Daniel Mayer déclare ainsi : « Nous commémorons aujourd'hui non seulement les Juifs, mais toutes les victimes du nazisme<sup>102</sup>. » C'est aussi le rabbin André Chekroun qui déclare en 1960 : « Il n'y a pas que 6 millions de Juifs qui ont péri [...] à côté de ces millions de Juifs, il y a eu également d'autres millions encore plus nombreux de non-Juifs, car il y a une solidarité mystérieuse mais réelle qui unit tous les êtres humains quels qu'ils soient lorsque la justice, lorsque la liberté, lorsque les droits sont opprimés et jugulés quelque part<sup>103</sup> ».

---

101. Claude BOCHURBERG, *Entretiens avec Serge Klarsfeld*, Paris, Stock, 1997, p. 151.

102. *Le Monde juif*, 11 (78), octobre 1957, p. 41.

103. « Discours du Rabbin Chekroun pour la réunion commémorative en l'honneur des combattants du ghetto de Varsovie », 24/04/1960, boîte 3.

L'irénisme se met également en scène par la célébration des non-Juifs ayant aidé des Juifs pendant la guerre. Léo Hamon déclare par exemple au cours de la première commémoration de la rafle du Vél' d'Hiv', rafle conduite par la police française : « Le Mémorial à Paris [...], c'est un hommage à la France. Un hommage mérité, car si l'on compare le nombre de victimes juives saisies en France par les nazis, avec celui des autres pays, on constatera un écart sensible : cet écart est dû au sens de la solidarité humaine dont tant de Français ont donné la preuve au péril de leur vie<sup>104</sup>. » L'honneur rendu à ceux que l'on n'appelle encore que rarement les « Justes » ne se limite pas au contenu des discours prononcés à l'occasion des commémorations. Des cérémonies sont également parfois exclusivement organisées en leur honneur. Ainsi en 1958, après la cérémonie de la Journée de la Déportation, le Comité d'action de la Résistance et le *B'Nai Brith* invitent le public à venir au Mémorial « rendre hommage à un certain nombre de personnalités religieuses, catholiques et protestantes, qui eurent une attitude héroïque pendant la guerre et qui contribuèrent à sauver des milliers de vies juives au prix de grands dangers<sup>105</sup> ». L'article du *Monde juif* relatant la cérémonie nous apprend également qu'« au milieu de l'émotion générale, des médaillons furent remis à ces héros du courage et de la charité chrétienne<sup>106</sup> ». L'économie morale de la reconnaissance qui s'exprime ici par la remise de médailles précède les cérémonies de remise du titre de « Juste parmi les Nations », créé en 1953 par l'État d'Israël mais décerné à partir de 1963 aux non-Juifs ayant risqué leur vie pour aider des Juifs. Elle permet d'inscrire les Juifs de France dans le collectif national français – envisagé ici à travers ses représentants spirituels – en insistant sur une vision cordiale de la relation entre Juifs et non-Juifs, bien différente de l'interprétation israélienne des « Justes parmi les Nations » qui repose, elle, sur une conception antagoniste des rapports entre ces deux groupes<sup>107</sup>. Bien avant que la figure du Juste ne s'impose dans l'espace public, le Mémorial tient donc à honorer ceux qui aidèrent les Juifs pendant l'Occupation et en fait une pierre angulaire de sa mise en récit du génocide.

104. *Le Monde juif*, 11 (78), octobre 1957, p. 42.

105. *Le Monde juif*, 14-15 (81-82), juillet-octobre 1958, p. 79.

106. *Ibid.*, p. 80.

107. Sur ce point, voir Sarah GENSBURGER, *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 22-25.

L'irénisme tend aussi à s'exprimer à travers le rapprochement opéré entre les résistants juifs et non-juifs qui, comme le laissent entendre les discours, auraient combattu avec le même objectif : « abattre la bête immonde ». Dès l'inauguration, l'association entre résistance juive et non-juive est affirmée par la succession du chant des partisans français et de celui des combattants du ghetto de Varsovie<sup>108</sup>. Autre exemple, le déroulement de la cérémonie commémorant le vingtième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie : au cours d'une réunion préparatoire, un participant « propose de donner à la cérémonie un caractère différent : apothéose de la Résistance plutôt que simple célébration des martyrs [...] et suggère que le cortège se rende de la crypte du Mémorial à celle de l'île de la Cité<sup>109</sup> ». Sa proposition est adoptée. Si une spécificité est reconnue au sort des Juifs durant la Seconde Guerre mondiale au Mémorial, elle ne s'inscrit donc pas en porte-à-faux avec le « destin » qu'aurait connu pendant l'Occupation l'ensemble de la Nation, à commencer par celui de ses plus glorieux représentants que sont les résistants.

Néanmoins, les discours prononcés témoignent aussi de certaines évolutions. L'allocution, en avril 1969 – deux ans après la guerre des Six Jours –, de Vladimir Jankélévitch à l'occasion de la cérémonie commémorative de l'insurrection du ghetto de Varsovie traduit ainsi l'affirmation croissante et revendicatrice d'une autonomisation de la « mémoire juive » du génocide, ainsi qu'une nouvelle conscience de la judéité. Après le temps de l'irénisme, Jankélévitch insiste sur la spécificité radicale de l'expérience juive pendant le second conflit mondial : « Les combattants du ghetto combattaient sans cette lueur d'espoir qui est vitale comme l'oxygène. [...] Même dans la Résistance française, la plus héroïque et la plus sublime, cet espoir secourable, cette chance fragile étaient malgré tout présents<sup>110</sup>. » Mais Jankélévitch va plus loin encore, concluant sa prise de parole par un aveu de défiance à l'égard des « Gentils » : « En somme, les Juifs

---

108. *Le Monde juif*, 8-9 (75-76), décembre 1956-février 1957, p. 32.

109. « Procès verbal de la réunion du 17 février 1963, consacrée à l'organisation de la célébration du XX<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie au Mémorial du Martyr juif inconnu », p. 3, boîte 4.

110. Vladimir JANKÉLÉVITCH, *L'Imprescriptible*, Paris, Seuil, coll. « Points essais », 1996, p. 74.

étaient seuls, comme toujours. Les Juifs sont toujours seuls, désespérément seuls, dans leur forteresse assiégée<sup>111</sup>. » Ce discours n'engage certes que celui qui l'a prononcé, mais n'en est pas moins représentatif d'une certaine évolution des Juifs de France dans leur rapport au monde non-juif.

*Entre sionisme et communisme : le poids des conflits politiques*

La commémoration du génocide apparaît également comme un espace propice au dévoilement des tensions et des oppositions internes à « la » communauté juive. Et pour prendre en compte cette dimension conflictuelle du phénomène commémoratif, il faut quitter le temps jusqu'ici privilégié des cérémonies pour tâcher d'étudier l'amont mais aussi l'aval de la commémoration. Intéressons-nous tout d'abord aux micro-conflits politiques que révèlent ou déclenchent les commémorations et qui confirment l'intuition de Pierre Nora, selon qui la mémoire peut être « un capital de pouvoir<sup>112</sup> ».

Certaines associations qui se rendent au Mémorial entre 1956 et 1969 pour leurs commémorations se teintent d'une couleur partisane explicite. C'est le cas, par exemple, du Betar et de l'Hashomer Hatzair, deux organisations de jeunesse sionistes – de droite pour la première, de gauche pour la seconde – qui commémorent chaque année séparément le soulèvement du ghetto de Varsovie, révélant par ce choix la puissance de l'antagonisme qui oppose ces deux mouvements porteurs d'interprétations radicalement différentes du projet sioniste. Ainsi en 1968, le Brith Trumpeldor de France (Betar) organise sa cérémonie le 21 avril, et le Hashomer Hatzair le 28 avril<sup>113</sup>. Si l'événement commémoré est fondamental pour les deux organisations puisque leurs membres participèrent à l'insurrection, au sein du ZOB<sup>114</sup> pour le Hashomer Hatzair et du ZZW<sup>115</sup> pour le

---

111. *Ibid.*, p. 76.

112. Pierre NORA, « Quatre coins de la mémoire », *H. Histoire*, 2, 1979, p. 10.

113. « Liste des sociétés et amicales ayant organisé des réunions commémoratives au Mémorial (année 1968) », boîte 6.

114. L'Organisation juive de combat – *Zydowska Organizacja Bojowa* (ZOB) – fut créée par trois mouvements sionistes : le Hashomer Hatzair, le Dror et Akiva. Elle réunissait près de 500 combattants en avril 1943.

115. L'Union juive militaire – *Zydowski Zwiasek Wojskowy* (ZZW) – regroupait, entre autres, les sionistes révisionnistes et leur mouvement de jeunesse, le Betar, et comptait entre 200 et 250 combattants en avril 1943.

Betar, c'est pourtant le clivage partisan qui l'emporte sur la communion dans le souvenir, sans qu'il faille s'en étonner. Outre les différences idéologiques fondamentales qui séparent les deux organisations, il convient en effet de rappeler que celles-ci n'avaient pas combattu ensemble lors de l'insurrection et avaient seulement conclu un accord territorial par lequel elles se répartissaient les zones à défendre. La non-coordination de leurs cérémonies trouve donc son origine tant dans le passé commémoré que dans le présent de la commémoration. Autre opposition politique significative, bien que moins immédiatement perceptible, celle qui pousse l'Amicale des anciens déportés juifs de France (AADJF) et l'Association indépendante des anciens déportés et internés juifs de France (AIADIJF) à commémorer séparément la rafle du Vél' d'Hiv'. En 1962 par exemple, la première, issue de l'Amicale d'Auschwitz et politiquement très orientée à gauche, se rend au Mémorial le 16 juillet 1962 entre 19 h et 19 h 30<sup>116</sup> tandis que la seconde, proche des organisations sionistes, commence sa cérémonie le même jour, mais à 20 h 30<sup>117</sup>.

La culture partisane, qui marque très fortement de son empreinte les organisations juives en ces années de guerre froide, participe donc à l'éclatement des commémorations tenues au Mémorial qui apparaissent à cet égard davantage comme l'occasion de manifester sa singularité que comme des moments où l'unanimité dans le souvenir l'emporte sur les querelles du présent. Pour neutraliser ce type de conflits, les représentants du Mémorial rappellent à l'envi l'apolitisme du lieu. Isaac Schneersohn déclare ainsi, dans une invitation à une commémoration adressée au secrétaire de l'Alliance israélite universelle, Eugène Weill, que le Mémorial invite « tout le monde sans distinction de tendances, [...] étant toujours apolitique<sup>118</sup> ». Si le Mémorial insiste tant sur sa neutralité, c'est que sa légitimité est en jeu : il lui faut être capable de réunir les différentes franges de « la » communauté en ses murs pour être reconnu comme « le » lieu de rassemblement des Juifs autour du souvenir du génocide, au-delà des clivages politiques. Un effort tout particulier est fourni, par exemple, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'in-

---

116. Lettre de N. Fansten au Mémorial, 29/06/1962, boîte 6.

117. Lettre de P. Novik au CDJC, 09/07/1962, boîte 6.

118. Lettre d'I. Schneersohn à E. Weill, 21/03/1966, boîte 1.

surrection du ghetto de Varsovie, une commémoration aussi populaire que politiquement clivée : au cours d'une réunion du Comité d'organisation de la cérémonie, spécialement créé pour cette manifestation, Schneersohn insiste sur le fait que « si, dans le passé, cette journée était célébrée séparément par les différentes organisations, en 1963 le Comité mondial du Mémorial a pris l'initiative d'organiser une célébration unique<sup>119</sup> ».

Malgré ces déclarations d'apolitisme, le Mémorial ne joue pas uniquement le rôle d'arbitre dans ces conflits politiques : il arrive aussi que soit mise en cause sa propre neutralité. Dès 1965, N. Fansten, président de l'AADJF, s'insurge contre le traitement infligé à son organisation : « Dimanche dernier, une fois de plus, nos représentants ont été refoulés de la cérémonie dédiée à la Libération des camps. Comment expliquer qu'en de telles circonstances, l'on "oublie" d'inviter l'Amicale des anciens déportés juifs de France et que l'on a [*sic*] écarté ses représentants de la cérémonie officielle<sup>120</sup> ? ». Les commémorations de 1967 sont à nouveau l'occasion pour certaines organisations juives communistes ou communistes de faire connaître au Mémorial leur mécontentement. Dans une lettre adressée à Isaac Schneersohn, M. Roseblum, de l'Union des sociétés juives de France, s'interroge sur la composition de la liste des orateurs choisis pour les commémorations d'avril 1967 : « Depuis la Libération, nous participons à toutes les commémorations [...]. Aussi, sommes-nous très étonnés de ne pas trouver un représentant de notre Union de sociétés juives de France parmi les huit orateurs cités dans votre invitation pour la commémoration du 30 avril 1967<sup>121</sup>. » H. Adam, de l'Union des Juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE), adresse à Isaac Schneersohn une plainte du même ordre, déplorant le fait que, malgré l'apolitisme déclaré du Mémorial, ses responsables invitent « huit orateurs de différentes organisations, à l'exclusion de l'UJRE, de l'Association des anciens déportés juifs de France, de l'Union des sociétés mutualistes juives de France<sup>122</sup> ». Les réponses

---

119. « Procès verbal de la réunion du 17 février 1963, consacrée à l'organisation de la célébration du XX<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie au Mémorial du Martyr juif inconnu », p. 1, boîte 4.

120. Lettre de N. Fansten à I. Schneersohn, 30/04/1965, boîte 3.

121. Lettre de M. Roseblum à I. Schneersohn, 28/04/1967, boîte 5.

122. Lettre de H. Adam à I. Schneersohn, 10/05/1967, boîte 5.

adressées par le directeur du Mémorial à ces plaintes sont quasiment identiques. Celui-ci réaffirme la neutralité du Mémorial – « le Mémorial et le Centre appartiennent au judaïsme en son entier, sans distinction de tendances ou de couleurs<sup>123</sup> » – et se défend de pratiquer une quelconque discrimination. Il semble pourtant que le Mémorial ait bien mené une politique d'ostracisme à l'encontre des représentants des associations juives socialistes, communistes ou communistes. Un faisceau d'indices confirme leurs accusations : l'identité des orateurs qui ne proviennent que très rarement de leurs rangs, l'absence des communistes lors de la réunion fondatrice du CDJC à Grenoble en avril 1943, le profil politique de Schneersohn – plus proche des sionistes de droite que des mouvements ancrés à gauche – ou encore la lecture sioniste de l'insurrection du ghetto de Varsovie privilégiée dans les cérémonies du Mémorial, au détriment de la grille de lecture antifasciste des organisations juives de gauche non sionistes.

### *L'emploi litigieux du yiddish*

Les conflits internes au monde juif qui affleurent à l'occasion des commémorations organisées au Mémorial du Martyr juif inconnu prennent aussi un tour socioculturel lorsqu'ils concernent l'emploi du yiddish dans les cérémonies. Car si Antoine Prost a raison de dire que l'« on parle devant les monuments, et [qu']il n'est pas indifférent de savoir qui parle, et pour quoi dire<sup>124</sup> », il faut parfois également se demander dans quelle langue on s'exprime.

Langue vernaculaire des Juifs d'Europe orientale, le yiddish participe pleinement au projet commémoratif du Mémorial, tout d'abord à travers les inscriptions données à lire au passant sur le fronton du monument. Si le texte en hébreu déjà cité renvoie directement, avec l'évocation d'Amalek, à la tradition religieuse juive, son auteur, Zalman Shneour, évoque lui l'univers de la *yiddishkayt* des Juifs ashkénazes d'Europe centrale et orientale, branche du judaïsme littéralement décimée par le génocide<sup>125</sup>. L'inscription « N'oublie pas »,

123. Lettre d'I. Schneersohn à H. Adam, 10/05/1967, boîte 5.

124. Antoine PROST, « Les monuments aux morts », *op. cit.*, p. 216.

125. Né en 1887 en Biélorussie, il fut l'un des chantres de la littérature juive moderne, écrivant une partie de son œuvre en yiddish. Charles DOBZYNSKI (éd.), *Anthologie de la poésie yiddish*, Paris, Gallimard, 2000, p. 146.

gravée en hébreu mais également en yiddish, participe aussi de l'évocation de cette langue assassinée. C'est dans la même optique que les différents types de commémorations donnent toujours la parole à un yiddishophone. Ainsi en 1959, lors de la *Hazkarah*, un discours est prononcé en yiddish par J. Weinberg, secrétaire général de l'Association indépendante des déportés et internés juifs<sup>126</sup>. En 1960, c'est N. Silberberg, rescapé du ghetto de Varsovie, qui s'exprime en yiddish au cours de la commémoration de l'insurrection de ce même ghetto<sup>127</sup>. Dans les procès-verbaux des réunions chargées d'organiser les cérémonies, de nombreux participants, issus de l'immigration d'Europe orientale, pointent la nécessité de faire parler un orateur en yiddish, « la langue dans laquelle tellement de Juifs, qui ignoraient par ailleurs le français, sont allés à la mort<sup>128</sup> ». Mais cette utilisation du yiddish peut faire débat au sein même du cercle des organisateurs. Au cours d'une réunion du comité d'organisation de la commémoration du vingtième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie, « une discussion générale très animée s'engage sur ce point<sup>129</sup> ». Alors que c'est d'habitude tout un discours qui est tenu en yiddish, il est question cette fois de ne prononcer que « quelques mots ou quelques phrases<sup>130</sup> ». Est-ce parce que cette cérémonie sera plus médiatisée qu'à l'ordinaire ou doit-on y voir l'effet de critiques adressées au Mémorial ?

Car cet usage du yiddish n'est pas pour plaire à toutes les personnes qui assistent aux commémorations. Dans une lettre datée du 17 septembre 1961, Monsieur S., présent lors de la cérémonie de la *Hazkarah* de septembre 1961, regrette l'usage du yiddish qu'il ne comprend pas<sup>131</sup>. La réponse qui lui est adressée réaffirme l'importance aux yeux du Mémorial de l'utilisation du yiddish : « Nous ne devons pas oublier que le yiddish était la langue de la plus grande

126. *Le Monde juif*, 16 (83), janvier 1959, p. 37.

127. « Programme de la journée nationale de la Déportation du 24 avril 1960 », boîte 3.

128. « Procès-verbal de la réunion du 17 février 1963, consacrée à l'organisation de la célébration du XX<sup>e</sup> anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie au Mémorial du Martyr juif inconnu », p. 2, boîte 4.

129. « Procès-verbal de la réunion du comité d'organisation de la manifestation du 21.4.1963, tenue le 25 février 1963 au domicile de M. Schneersohn », p. 2, boîte 4.

130. *Ibidem*.

131. Lettre de M. S. au Mémorial du Martyr juif inconnu, 17/09/1961, boîte 1. En accord avec la responsable des archives du CDJC, il a été décidé d'anonymiser ces plaintes.

partie des millions de Juifs qui ont été exterminés par Hitler et qu'elle est encore la langue de leurs survivants [...]. Nous estimons qu'il est de notre devoir d'honorer en cette langue la mémoire des disparus<sup>132</sup>. » Mais des lettres bien plus intransigeantes que celle de Monsieur S. furent aussi envoyées, à la fin des années 1950, par des « Français de confession israélite » fort importunés – c'est un euphémisme – par l'emploi du yiddish. Madame Jean B., ayant assisté à la *Hazkarah* de septembre 1958, écrit ainsi : « Ici, en France, notre langue est le français. Aussi je ne pense pas que pour une manifestation officielle il fut adroit de faire un discours dans une langue étrangère<sup>133</sup>. » Monsieur H., ayant assisté à la même cérémonie que Madame B., signale lui aussi l'irritation que lui a causée le discours en yiddish : « Je ne comprends pas le yiddish. Mes parents et ma sœur, morts en déportation, ne le comprenaient pas non plus. Nos drapeaux tricolores, qui étaient bien à leur place dans cette cérémonie, consacrée à nos "Morts pour la France" auraient dû être accompagnés d'un usage beaucoup plus large de notre langue. [...] J'espère, Monsieur le Président, que l'an prochain, le privilège d'entendre en les comprenant des paroles qui semblaient émouvantes aujourd'hui, ne sera pas exclusivement réservé à ceux d'entre nous qui sont encore incomplètement rattachés à la communauté française<sup>134</sup>. » Quant à Madame Paul W., elle s'adresse au Mémorial pour « apporter une critique au déroulement de cette cérémonie. Tout aurait été parfait si, au milieu de notre recueillement, nous n'avions entendu une voix étrangère faire un discours dans une langue étrangère et quelle langue ? Je l'ignore. [...] Je vous avoue, Monsieur, qu'à ce moment précis, j'ai éprouvé un grand malaise et je me suis demandé ce que je faisais là – l'atmosphère a été totalement changée et ce n'est plus en France que nous étions !! [...] Je me targue d'être une Française de religion israélite et ces paroles, qui devaient être très belles à en juger par l'effet produit, m'ont terriblement choquée<sup>135</sup>. »

Il est rare de pouvoir ainsi entendre la parole du public des commémorations et de percevoir le retour sur l'expérience commémorative

---

132. Lettre du président du Comité exécutif à M. S., 28/09/1961, boîte 1.

133. Lettre de Mme Jean B. au Mémorial, 23/09/1958, boîte 2.

134. Lettre de R. H. au président du Mémorial, 21/09/1958, boîte 2.

135. Lettre de Mme Paul W. au Mémorial, 25/09/1958, boîte 2.

chez les spectateurs. La lecture de ces lettres conduit tout d'abord à nuancer les propos de Muriel Pichon selon qui, après 1945, « les Français israélites mettent fin aux ambiguïtés criantes qui avaient caractérisé leurs relations avec les étrangers<sup>136</sup> » avant-guerre. Par ailleurs, le fait que ces personnes aient pris leur plume pour écrire au Mémorial montre que les spectateurs des cérémonies organisées rue Geoffroy-l'Asnier ne se contentent pas de légitimer passivement la commémoration par leur seule présence, mais se montrent réactifs aux messages qui leur sont adressés. Rappelant que la dimension sociale de la mémoire individuelle se manifeste par le recours à la narration qui prend elle-même nécessairement place dans un contexte social, Paolo Jedlowski écrit que « la narration prend place dans un dialogue – une relation qui n'inclut pas le seul narrateur, mais aussi le public à qui il s'adresse, qui écoute, enregistre, intervient en posant des questions et en suscitant des explications<sup>137</sup> ». La remarque s'applique également aux narrations publiques formulées au sujet du passé, ce qui conduit à penser que les formes institutionnalisées de la mémoire ne sont pas totalement exemptes de ces « pratiques de communication qui façonnent la vie sociale<sup>138</sup> » et au niveau desquelles P. Jedlowski place l'origine et la reproduction de la mémoire collective. Enfin, les propos tenus, s'ils ont pour but de s'inscrire en faux avec le déroulement des cérémonies organisées au Mémorial, révèlent également des points de contact entre les discours publics formulés par les notables et les sens attribués à la mort des victimes par leurs proches, comme le montre l'emploi dans l'une des lettres de l'expression « Morts pour la France » qui traduit l'appropriation par certains d'une grille de lecture militaire et patriote de l'extermination des Juifs.

### *Des institutions en concurrence*

Un dernier type de conflit relève des oppositions institutionnelles qui apparaissent entre les organismes en charge du souvenir du

---

136. Muriel PICHON, *Les Français juifs, 1914-1950. Récit d'un désenchantement*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, coll. « Tempus », 2009, p. 224.

137. « The act of narrating takes place within a dialogue relationship which includes not only the narrator, but also the recipient who listens, records, intervenes by asking questions and generates expectations », Paolo JEDLOWSKI, « Memory and Sociology : Themes and Issues », *Time & Society*, vol. 10, 1, 2001, p. 32.

138. « Communicative practices that shape social life », *ibid.*, p. 34.

génocide et révèlent à quel point l'organisation des cérémonies est un enjeu de pouvoir pour les « notables » de la commémoration.

En témoignent bien les frictions répétées entre le mémorial parisien et Yad Vashem dans les années 1960. L'institution israélienne entend en effet encadrer la commémoration du génocide et imposer hors des frontières de l'État juif la date à laquelle doit être commémoré le souvenir de la destruction des Juifs d'Europe et la lecture du génocide dont elle est porteuse. Car la date choisie en Israël n'est pas anodine. Le *Yom Hashoah Vehagvurah*<sup>139</sup>, jour de deuil national institué par la Knesset en 1951, est fixé, comme nous l'apprend Annette Wieviorka, « pendant la période de l'Omer, jours de deuil pour le peuple juif depuis l'Antiquité » et « se situe entre le jour anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie et celui du souvenir des morts de Tsahal<sup>140</sup> ». C'est donc une mémoire de la résistance en accord avec l'idéal sioniste qui s'affirme à travers cette date. Car s'il veut être reconnu comme le centre de la « mémoire » du génocide, l'État d'Israël des années 1950 aspire surtout à être la patrie d'un peuple d'« hommes nouveaux », et non le foyer d'accueil de parias survivants.

Dès 1957 est posée la question de l'adoption en France de la commémoration israélienne. Lors d'une réunion du comité exécutif du Mémorial est affirmée la nécessité de « fixer une date pour le jour de deuil "Jom Hashoah". Actuellement, Yad Vashem a choisi le 27 *Nissan* – le Rabbinate et le Consistoire de France ont fixé le premier jour de *Slichot* : certaines communautés ont préféré une autre date. Yad Vashem devra se mettre en rapport avec les synagogues, rabbinate, communautés et organisations pour déterminer une date fixe<sup>141</sup> ». Un pas est franchi en 1961 : un accord passé entre Yad Vashem et le CDJC stipule, entre autres, que le Centre doit

---

139. « Journée de la Shoah et de l'héroïsme », célébrée le 27 *Nissan* dans le calendrier hébraïque. Dans le calendrier grégorien, cette date tombe en avril ou en mai.

140. Annette WIEVIORKA, « "Solution finale" et *hurban* : essai d'historiographie », in Jean BAUMGARTEN, Rachel ERTEL, Itzhok NIBORSKI et al. (dir.), *Mille ans de cultures ashkénazes*, Paris, Liana Lévi, coll. « Librairie européenne des idées », 1998, p. 604.

141. « Compte-rendu de la réunion du comité exécutif du Mémorial siégant [*sic*] conjointement avec les membres du Comité mondial », 11/11/1957, p. 4, boîte 7. On appelle *Slichot* ou *Selihot* la période de prières de repentir et de contrition préparant aux grands jours de *Rosh Hashana* et de *Yom Kippour*. Le Consistoire central avait, dès l'immédiat après-guerre, institué une journée de jeûne et de prières à la mémoire des victimes du génocide le premier jour des *Selihot*. Voir Annette WIEVIORKA, *Déportation et génocide...*, op. cit., p. 398.

« consacrer le 27 *Nissan* au souvenir de la commémoration des héros de la grande persécution et veiller à ce que cette journée de commémoration soit adoptée en France<sup>142</sup> ». En cherchant à imposer sa date officielle, qui inclut sa lecture du génocide, l'institution israélienne manifeste son souci de contrôler la temporalité de la commémoration du génocide en France. On retrouve, dans un virulent échange épistolaire, un autre exemple des visées monopolistiques de Yad Vashem sur la commémoration du génocide : dans une lettre du 19 février 1962, Joseph Ariel, directeur du département des Relations extérieures de l'organisme de Jérusalem, rappelle à Isaac Schneersohn le souci de l'organisme israélien de voir le Mémorial organiser sa cérémonie annuelle « le 27 *Nissan*, date fixée par la Knesseth comme *Yom Hazikaron*, pendant lequel seront commémorés nos martyrs et sera rendu hommage à nos héros de la Résistance<sup>143</sup> ».

Mais Schneersohn n'entend pas laisser échapper ce « monopole » commémoratif à son Mémorial. S'abritant derrière les autorités religieuses du pays, il rétorque à Joseph Ariel qu'en France, « il n'y a pas de date fixe et [que] ces questions dépendent du ressort du Comité rabbinique et du Consistoire<sup>144</sup> ». Il présente ensuite le contentieux au Grand Rabbin Jacob Kaplan, qui lui répond que « l'Association des rabbins français s'est prononcée pour le maintien de la date du premier jour des *selihot* comme journée commémorative de nos frères morts en déportation », mais que, « tenant compte de la demande de Yad Vashem, elle a décidé de faire dire une *achkaba* dans toutes les synagogues le 27 *Nissan* pour rappeler à la fois la fin glorieuse du ghetto de Varsovie et le souvenir de nos coreligionnaires morts en déportation<sup>145</sup> ». Par souci d'apaisement, Kaplan cherche à ménager Yad Vashem. Tel n'est pas l'objectif de Schneersohn qui, fort de la réponse du plus haut représentant du judaïsme français, annonce à son interlocuteur israélien qu'aucun

142. Accord entre I. Schneersohn et Joseph Ariel, 20/04/1961, 2 p., CDJC, fonds Kelman, MDIII, boîte 9.

143. Lettre de J. Ariel à I. Schneersohn, 19/02/1962, boîte 1. *Yom Hazikaron* signifie « Jour du souvenir ».

144. Lettre d'I. Schneersohn à J. Ariel, 05/03/1962, boîte 1.

145. Lettre de J. Kaplan à I. Schneersohn, 23/03/1962, boîte 1. Une *achkaba* est une prière du souvenir issue du rituel sépharade et dite pour le repos du défunt.

changement ne peut avoir lieu dans l'organisation des commémorations rue Geoffroy-l'Asnier<sup>146</sup> : le Mémorial ne remplacera pas la Journée nationale de la Déportation, une commémoration organisée au plus haut sommet de l'État français, au profit du calendrier commémoratif israélien.

Ainsi, alors qu'il partage l'interprétation sioniste de l'insurrection du ghetto de Varsovie et qu'il invite l'ambassadeur de l'État d'Israël aux cérémonies, Schneersohn entend bien rester maître en sa demeure. Ce qu'il réaffirme avec force en 1967, lors d'un conflit qui l'oppose cette fois au Grand Rabbin de Paris, Meyer Jais. Ce dernier lui transmet l'avis du Tribunal rabbinique selon lequel « il y a une incompatibilité totale » entre la fête de Pessah et la commémoration de l'insurrection du ghetto de Varsovie qui tombent le même jour en 1967 ; est donc proposée la date du 7 mai, c'est-à-dire « le jour fixé par Israël pour le rappel des martyrs de la déportation<sup>147</sup> ». Ce à quoi Schneersohn répond : « Nous ne pouvons vraiment pas empêcher [les officiels de la Journée nationale de la Déportation] de venir chez nous, s'incliner devant le Tombeau symbolique du Martyr juif inconnu et ce d'autant plus qu'il n'y aura ni discours ni prières. Une couronne sera déposée devant la vasque, les personnes présentes descendront dans la crypte pour y observer une minute de silence et tout sera terminé. Quant à la cérémonie commémorative de la révolte du ghetto de Varsovie, en raison de vos remarques, il n'y aura aucune prière, pas même le *Kaddish*. Seuls seront prononcés des discours rappelant la révolte héroïque du ghetto de Varsovie<sup>148</sup> ». Si Schneersohn cherche un arrangement, il maintient bien la cérémonie, manifestant à nouveau sa volonté de s'affranchir de toute volonté de contrôle extérieur qui chercherait à s'exercer sur son institution.

\*\*\*

---

146. Lettre d'I. Schneersohn à J. Ariel, 28/03/1962, boîte 1.

147. Lettre de M. Jais à I. Schneersohn, 17/03/1967, boîte 5.

148. Lettre d'I. Schneersohn à M. Jais, 23/03/1967, boîte 5.

Au terme de cette étude, il convient de souligner les points communs que partagent les différentes commémorations organisées au Mémorial du Martyr juif inconnu du milieu des années 1950 à la fin des années 1960. Les unes et les autres sont tout d'abord le résultat d'un « bricolage » commémoratif. Le syncrétisme qui préside à leur élaboration associe des marqueurs religieux, linguistiques et politiques de l'identité juive à des codes culturels non juifs, issus pour l'essentiel du culte républicain des morts de 1914-1918, ce qui témoigne d'une évidente « acculturation de la mémoire à la France<sup>149</sup> ». Mais au-delà de ce constat, il me semble surtout que ces cérémonies témoignent de l'autonomie d'une lecture juive des événements qui s'effectue dans le cadre républicain tout en conservant d'indéniables et nombreux référents juifs. C'est peut-être en cela que le Mémorial consacre l'émergence d'un « modèle propre aux cérémonies commémoratives juives<sup>150</sup> », pour reprendre l'expression de Serge Barcellini. Un modèle qui repose sur un entre-deux complexe : rue Geoffroy-l'Asnier est proposée une vision juive du génocide, différenciée et non diluée dans le récit de la Seconde Guerre mondiale, mais non combattive et revendiquant tout au plus une reconnaissance officielle que les pouvoirs publics lui accordent notamment par la présence de leurs représentants aux commémorations. Ce parti pris peut en partie s'expliquer par la volonté du Mémorial d'occuper une position charnière entre deux foyers de légitimation de son activité commémorative : la communauté juive d'une part et les pouvoirs publics de l'autre. Aucune « concurrence des mémoires » n'apparaît ici, si ce n'est au cœur d'un monde juif très clivé politiquement, socioculturellement et institutionnellement. Étudiant l'influence de l'American Joint Distribution Committee sur la reconstruction de la vie juive en France après 1945, Maud S. Mandel écrit : « Au milieu des années 1950, notamment en raison des interventions du Joint, la vie juive organisée en France avait peu de choses en commun avec celle de l'avant-guerre. En dépit de la persistance de divisions entre les immigrants et les natifs, les

149. Annette WIEVIORKA, « 1992. Réflexions sur une commémoration », *art. cit.*, p. 709.

150. Serge BARCELLINI, « Sur deux journées nationales... », *art. cit.*, p. 84.

sionistes et les communistes, les riches et les pauvres, la vie juive communautaire était plus unifiée et centralisée qu'à aucun autre moment du xx<sup>e</sup> siècle<sup>151</sup>. » La commémoration du génocide apparaît à cet égard comme l'un des lieux où s'expriment avec force les divisions internes à « la » communauté juive, malgré les efforts d'unification à l'œuvre en son sein. Enfin, ces formes commémoratives multiples, chargées des références de leur temps, partagent le souci de fonder l'identité des survivants en donnant une signification, religieuse ou sioniste, à la mort des victimes. Un tel impératif révèle bien l'écart qui sépare notre présent de ce type d'interprétation du génocide et invite à se pencher pour conclure sur la situation actuelle. À la quête du sens a en effet succédé son refus radical, comme en témoigne le changement de nom du Mémorial. Il est tout à fait significatif que l'appellation « Mémorial du Martyr juif inconnu » soit aujourd'hui remplacée par celle de « Mémorial de la Shoah ». « Shoah », un terme qui se répandit à la suite du film éponyme de Claude Lanzmann et que ce dernier avait choisi parce qu'il lui apparaissait mystérieux, opaque et donc dénué de sens<sup>152</sup>, symbolisant le passage de la recherche de significations à la délégitimation d'une telle entreprise. Autres temps, autres représentations.

---

151. « By the mid-1950s, in large part due to Joint interventions, organized Jewish life in France had little in common with the pre-war period. Although divisions persisted between immigrant and natives, Zionist and communist, rich and poor, organized Jewish communal life was more unified and centrally organized than it had been at any other time in the twentieth century. » Maud S. MANDEL, « Philanthropy or Cultural Imperialism ? The Impact of American Jewish Aid in Post-Holocaust France », *Jewish Social Studies*, vol. 9, 1, 2002, p. 62-63.

152. À Georges Cravenne qui le mettait en garde sur le fait que personne ne comprendrait le sens du titre de son film, Claude Lanzmann lui répondit : « C'est précisément ce que je veux, que personne ne comprenne. » Il raconta d'ailleurs cet échange dans un discours prononcé le 9 octobre 2005 au Mémorial lors de la *Hazkarah* : Claude LANZMANN, « Discours au Mémorial », *Les Temps Modernes*, 635-636, 2005-2006, p. 8.

### Note sur la numérotation des boîtes en notes infrapaginales

Il existe un plan de classement des archives du CDJC et du Mémorial (MDXXXVI) établi en 2006, mais les boîtes d'archives n'étant pas cotées, il faut les citer en donnant le nom inscrit sur chacune d'entre elles à l'occasion d'un pré-classement effectué à la fin des années 1990. C'est moi qui ai attribué des numéros à ces boîtes, dans le souci d'alléger la lecture des notes infrapaginales. Voir le tableau de correspondance ci-dessous :

<i>Numéro dans les notes</i>	<i>Nom indiqué sur la boîte</i>
Boîte 1	« MMJI/Cérémonies et manifestations/1957-1965 »
Boîte 2	« Visites du Mémorial et soirées comm. des sociétés et amicales 1957-1959/Cérémonie "Lampe du Souvenir" 1961 »
Boîte 3	« Journée nationale de la Déportation (24.4.1960)/ Manifestation du 10.1.1960/Cérémonie du 21.4.1963/ Visite de Pompidou (25.4.1965)/Hazkara (1977) »
Boîte 4	« Mémorial/conférence du Dr A. Safran (30.11.1949)/ Cérémonie de la remise des dons (1958)/Cérémonie commémorative (25.09.1960)/Révolte du ghetto de Varsovie »
Boîte 5	« Cérémonies et manifestations 1967-1969 »
Boîte 6	« M.M.J.I./Commémorations 1961-1967, 1968-1976 »